

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du HC Yverdon-les-Bains

25 août 2022 – salle de projection du collège du Cheminet Yverdon-les-Bains

Le président M. Barbezat ouvre l'AG à 19h00.

Excusés : 12 personnes excusées Présents : 42 personnes présentes

1. Salutations, appel, scrutateurs, validation de l'ordre du jour

Scrutateurs : MM Leuenberger et Blanco L'ordre du jour est accepté tel que présenté

2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2021

Le PV de l'AG 2021 est accepté à l'unanimité

3. Lecture des différents rapports sur la saison écoulée

a) Rapport du Président :

Bertrand Barbezat

Madame, Monsieur,

La saison dernière a été un peu moins compliquée que la précédente mais toujours guidée par les effets de ce satané Covid-19.

Mon rapport, qui sera mon dernier en qualité de président, sera bref et factuel. En effet, le passé c'est le passé et c'est l'avenir qui est important.

Dans la continuité de notre travail, la SIHF a classé le HCY dans les 10 meilleurs clubs formateurs de Suisse. De plus, et pour la seconde année consécutive, le HCY a été classé meilleur club formateur de Suisse pour ses U13 Elite. Un grand bravo à nos entraîneurs, coachs et techniciens.

Arrivé au club en 2013 sans diplôme d'entraîneur, M. Jiri Rambousek a, grâce à son travail, obtenu les diplômes de Swiss Olympic et la Licence Pro SIHF d'entraîneur. Ces deux formations de haut niveau, obtenues par M. Rambousek, ont été intégralement prises en charge par le HCY. Un grand bravo à M. Jiri Rambousek.

Nos U7, U9 et U11 se familiarisent avec le jeu, encadrés par des entraîneurs expérimentés et motivés.

Nos U13 ont fait une magnifique saison sous la houlette de M. Martin Roh, également entraîneur de la 1ère équipe.

Nos U15 tirent toujours leur épingle du jeu et ont assuré de belle manière leur maintien en Elite.

Nos U17 ont effectué leur première saison en catégorie TOP et ont obtenu des résultats satisfaisants. Ils auraient pu être un peu meilleur avec plus d'expérience dans cette catégorie de jeu, qui se confirme comme relevée.

Nos U20, auteurs d'une saison correcte, ont malheureusement raté leur objectif, à savoir participer aux play-offs pour l'ascension en TOP.

S'agissant de la première équipe, une déception, pas tant au niveau du résultat mais surtout au niveau de l'implication de certains joueurs, ce qui pour moi est bien plus ennuyeux. Nous devons intégrer nos jeunes, mais ces derniers doivent faire preuve de plus d'abnégation.

Durant la saison 2021-2022, ce sont encore et toujours des tâches administratives et financières qui ont occupé vos dirigeants.

L'impossibilité de faire notre traditionnel dîner de soutien et notre tournoi international a péjoré nos finances, ce qui était toutefois prévisible, comme je l'avais prédit lors de notre dernière Assemblée Générale de 2021.

Au niveau du fonctionnement du club, et même si un noyau dur se dépense sans compter, le nombre de personnes collaborant aux diverses tâches demeure insuffisant.

Marketing, sponsoring, sécurité, coordination, etc., sont des domaines dans lesquels nous devons absolument trouver du renfort. Nous y reviendrons en fin de séance.

Avant de conclure mon rapport, je souhaite remercier tous mes collègues du comité, les bénévoles, les entraîneurs, les sponsors et tous les amis du Hockey-Club Yverdon-les-Bains pour leur soutien, surtout dans le contexte actuel, et bien sûr les parents de nos jeunes joueurs.

b) Rapport du responsable technique :

Jiri Rambousek

Il complète les informations fournies par le président. Sur le plan sportif, la quasi-totalité des activités prévues a pu être réalisée.

En ce qui concerne les U20, il y a trop peu d'équipes compétitives pour permettre à nos joueurs de progresser, de passer au niveau Top et de s'y maintenir.

U17 Top : objectif atteint. Quelques joueurs clés ont manqué en raison de blessures importantes.

U15 Elite : ce fut un championnat difficile face à des équipes issues des clubs de National League.

Pour les petites équipes, l'objectif est de proposer beaucoup de tournois afin que les joueurs puissent s'améliorer à leur rythme, entre ceux qui en veulent et ceux qui préfèrent y aller « mollo ».

Jiri relève que les résultats obtenus en tant que club formateur sont très encourageants.

Il relève aussi une excellente collaboration avec les clubs partenaires HC Vallorbe et LHC, ainsi que le CP Fleurier.

Nos joueurs ont été envoyés dans 12 clubs différents, soit pour leur offrir du temps de glace soit pour renforcer les clubs.

Il remercie le staff d'entraîneurs et de coachs qui sont motivés et compétents, et fonctionnent de façon autonome.

c) Rapport du responsable de la formation :

Jiri Rambousek

Voir ci-dessus

d) Rapport du corps arbitral :

M. Laurent Schmid

Pas de rapport en raison de l'absence du responsable. La saison s'est bien déroulée, semble-t-il. Le président informe qu'il manque trois arbitres au sein du club par rapport à sa dimension.

e) Rapport du responsable chrono :

Merci à l'équipe chrono 1ère et juniors ainsi qu'à M. Steve Delay, responsable chrono du MOJU. En son absence, le président relève que la situation de ce groupe est satisfaisante et qu'il se réjouit de repartir pour une nouvelle saison.

M. Jacques Pache prend la parole en tant que responsable du chronométrage pour les U20 et la 1^{ère} équipe. Il constate que le nombre de personnes (4) est juste suffisant pour assurer le chronométrage.

f) Rapport de la responsable des manifestations :

Mme Magali Péclard informe qu'une seule manifestation a pu avoir lieu.

Le président du HC Vallorbe, M. Frédéric Demierre, prend la parole pour souligner l'importance de la collaboration entre les 2 clubs, vieille de 15 ans, qui permet au HC Vallorbe de pouvoir continuer à exister. M. Demierre remet un cadeau à M. Barbezat.

4. a) Présentation des comptes

- b) Rapport des vérificateurs de comptes
- c) Décharge au comité

M. Morel fait la présentation des comptes. Équilibre des rentrées entre les saisons, notamment en termes de cotisations et sponsoring. Il relève que les subsides ont été moins élevés que la saison précédente. Malgré l'absence du repas de soutien, plusieurs entreprises ont accepté de payer leur table comme si le repas avait eu lieu.

Les produits sont inférieurs à ceux de l'année précédente, les charges ont été légèrement supérieures en raison des engagements effectués (nouvel entraîneur), de la location de glace à l'extérieur, l'utilisation et l'entretien des véhicules, etc. La compensation du repas de soutien annulé n'a pas été accordée par la Confédération en raison de sa tenue prévue au-delà du 1^{er} octobre 2021.

Malgré un manque à gagner de près de 90'000.- CHF par rapport à l'exercice précédent, la situation financière du club est bonne et son avenir assuré. Le président prédit une saison 2022-2023 bonne sur le plan financier.

M. Schorderet fait lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Il demande à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. Le rapport des vérificateurs est accepté. L'assemblée donne décharge au comité.

5. Admissions, démissions, exclusions

Le HCY a enregistré 23 admissions et 20 démissions. Aucun membre n'a dû être exclu.

6. a) Election du Comité, élection du/de la Président(e)

Les membres qui se représentent ou se présentent sont les suivants, voir sur projection.

Election du président :

M. Barbezat prend la parole : « Comme vous le savez, j'ai décidé de remettre mon mandat de président et nous avons le privilège d'avoir un candidat en la personne de M. Gaël Vidmer. Nous pouvons remercier M. Gaël Vidmer pour son engagement envers notre société et surtout pour l'avenir qu'il assure à notre club.

Je vous propose donc comme président, M. Gaël Vidmer. »

Le nouveau président est élu par acclamation par l'assemblée.

Il se présente brièvement et rappelle ses attaches au club, comme joueur, comme petit-fils, neveu et frère de joueur. Il informe l'assemblée sur ses objectifs pour le club (santé financière, fidélisation des joueurs, etc.). Il relève le manque et le besoin de bénévoles pour aider à l'organisation d'un évènement ou un autre. Il remercie l'assemblée pour son élection et remet une attention au président sortant de la part du comité.

M. Morel prend la parole pour faire le panégyrique de M. Barbezat.

Comme vous en avez été informé, Mme Magali Péclard a décidé de ne pas se représenter au comité. Son travail, tout au long de ces 20 années d'activité, fut remarquable. D'abord, dès octobre 2003, elle a œuvré dans les équipes où son fils Loris a joué. Par la suite elle a pris en charge la responsabilité des administrateurs, la facturation des cotisations et l'organisation du skateathon. En 2010, elle intègre le comité avec comme responsabilité principale la gestion administrative et logistique du MOJU. En parallèle, et en collaboration avec Mme Sabrina Panattoni, elle prend en charge les manifestations dont un mémorable mondial 2014 de foot organisé de main de maître à la patinoire. Durant toutes ces années, Magali a participé avec ses compétences, sa bonne humeur et son sourire à la vie du HCY dont elle restera un membre apprécié et reconnu pour l'énorme tâche accomplie. MERCI Magali.... L'assemblée applaudit Mme Péclard.

Pour l'ensemble de son engagement, sa durée et l'importance de son action au HC Yverdon-les-Bains, je vous propose de nommer Mme Magali Péclard membre d'honneur.

Le président sortant remet un bouquet de fleurs à Mme Péclard.

Celle-ci prend la parole pour dire qu'une de ses tâches principales était le contact avec les parents. Elle présente Mme Marie Thévenaz qui représente ce soir le groupe « Manifestations » qu'elle a réussi à mettre sur pied à sa grande satisfaction.

Par ailleurs, le départ de Mme Péclard est compensé par l'arrivée au comité de M. Alain Miéville, nommé par applaudissements par l'assemblée.

Le comité se présente ainsi :

- M. Gaël Vidmer, président
- M. Alain Miéville, directeur technique
- M. Claude Morel, caissier
- M. Bertrand Barbezat, relations publiques
- M. Olivier Perrin, secrétaire

Ont droit de signature individuelle le président et le caissier.

7. Election de la commission de vérification des comptes

M. Alain Schorderet accepte sa désignation comme vérificateur titulaire. Mme Anne-Laure Wymann comme no. 2.

M. Marcel Bossel comme suppléant.

8. Présentation et acceptation de la ligne directrice du comité pour la saison 2023/2024 :

Le comité vous propose pour la saison prochaine des objectifs, simples, compréhensibles et atteignables, ils se déclinent de la façon suivante :

- Gérer et stabiliser la situation du club dans une phase post-Covid.
- Garantir l'équilibre financier.
- Organiser le 75^{ème} anniversaire du HCY (28 septembre 2023)
- S'assurer de la bonne gestion administrative du HC Yverdon-les-Bains.
- Maintenir un niveau élevé dans la qualité de la formation de nos jeunes hockeyeurs et assurer nos places en catégories Elites et TOP.
- Maintenir les conditions à réunir pour faire évoluer la 1ère équipe vers le haut du classement, tout en intégrant un maximum de joueurs issus de notre formation.
- Remobiliser les forces vives que constituent nos membres, garantissant sur le long terme un fonctionnement harmonieux et serein du HC Yverdon-les-Bains.

M. Schorderet prend la parole pour questionner la différence de niveau entre les U20 et la 1^{ère} équipe, différence qui rend difficile l'accès de nos jeunes à la 1^{ère} lique.

M. Rambousek lui répond en décrivant les différentes actions entreprises pour tenter de pallier ces difficultés.

La ligne directrice pour la saison 2023-2024 est acceptée par l'assemblée.

9. Présentation et acceptation du Budget 2023/2024

Le président sortant présente le budget, augmenté de 40 KCHF. Cependant, il n'est pas certain qu'il soit utilisé dans sa totalité.

Le budget présente un léger excédent de dépenses, mais les rentrées n'ont pas été maximisées.

L'assemble accepte le budget présenté.

Une question est posée relativement à une possible augmentation des coûts de la glace (approvisionnement énergétique). À ce stade, aucune réponse ne peut être apportée.

10. Fixation des cotisations

Compte tenu de la situation actuelle, le Comité du HCY souhaite maintenir le statu quo.

Les cotisations sont inchangées depuis environ une quinzaine d'années. Elles sont à un niveau correct surtout en relation avec les prestations fournies.

Mme Péclard prend la parole pour faire part des besoins en bénévoles ceci en relation avec les coûts/amendes infligées par la SIHF. Le HCY recherche des personnes pour l'entretien des minibus du club, pour tenir la caisse aux entrées des matchs de la 1ère équipe et un responsable sécurité, imposé par la SIHF.

11. Divers et propositions individuelles

- Bertrand Barbezat présente M. Ballif, photographe, qui fera des reportages pour le club
- Le repas de soutien est fixé au 6 octobre 2022 à midi à la Marive
- La date du Skateathon sera déterminée prochainement
- Le HCY fêtera son 75^{ème} anniversaire en 2023. Un repas de gala est prévu à cette occasion le jeudi 28 septembre 2023 à midi à la Marive
- M. Barbezat remercie les personnes présentes, également pour le soutien qui lui a été apporté et qui a été apporté au club durant toutes ces années.

M. Roulet demande à ce que l'AG ne tombe pas en même temps que des activités sportives (Festivhockey par exemple). Remarque prise en compte.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 20h40.